

# Une équipe d'animation investie pour les enfants

29 août 2025

Scolaire

**Près de 50 animateurs et animatrices qualifiés et formés, accompagnés d'un coordonnateur ou d'une coordinatrice par école**, interviennent quotidiennement dans les établissements scolaires. Leur expertise permet d'assurer à chaque rentrée scolaire des accueils périscolaires matin, midi et soir. Certain-es animent également les "Extras", proposés deux après-midis par semaine en collaboration avec des associations partenaires.

Tous les animateurs et animatrices ont signé **la Charte des organisations d'accueil collectif de mineurs, qui lutte contre les violences sexistes et sexuelles**. Un engagement fort adopté par la Ville lors du conseil municipal du 6 juin dernier, qui montre à quel point la protection des enfants est au cœur des priorités que ce soit dans les écoles, lors des temps périscolaires ou extrascolaires. La charte instaure un cadre clair et impose des obligations : 12 engagements pour la Ville et 6 pour les animateurs, dans le but de prévenir, sensibiliser et former les acteurs du secteur.

De plus, **la cellule inclusion** poursuit son action en faveur des enfants dits " extraordinaires ", tant dans les écoles que dans les accueils de loisirs. **Deux responsables, un animateur et une animatrice dédiés** interviennent durant les temps de midi et les activités " Extras ", en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque enfant. Leur mission : créer un environnement sécurisé, accueillant et stimulant afin que chaque enfant, sans exception, puisse grandir et s'épanouir au sein des services d'accueil assurés par la Ville.

■